Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Secrétariat général **Service des ressources humaines** **Sous-direction de la gestion des carrières et de la rémunération** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de mobilité** **SG/SRH/SDMEC/2017-140** **16/02/2017**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 5

Objet : Appel à candidature : 5 postes dans le 2ème cercle

Plusieurs postes sont offerts à la mobilité dite du "2ème cercle" ; les fiches correspondantes mentionnant les personnes à contacter sont jointes en annexe à la présente note.

Parcs Nationaux de France :

- 1 poste de technicien travaux / service développement durable (F/H) au Parc national des Cévennes (catégorie B / B+) à Florac (48).

- 1 poste de chargé(e) de mission communication au Parc national de Port-Cros (agent contractuel / CDD) à Hyères (83).

- 1 poste de chargé(e) de mission « Accueil et valorisation des patrimoines » au Parc national de Port-Cros (catégorie A) à Hyères (83).

FranceAgriMer :

1 poste de fondé(e) de pouvoir à l'Agence comptable (catégorie A+) à Montreuil (93).

Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) :

1 poste de technicien de laboratoire mycobactéries (F/H) (agent contractuel / CDI ou titulaire de catégorie B) à Maisons-Alfort (94).

La sous-directrice de la gestion des carrières et de la rémunération

Noémie LE QUELLENEC

Parc national des Cévennes

Appel à candidature
Technicien(ne) Travaux / Service Développement durable

Poste de catégorie B / B+

Poste ouvert **à compter du 1er avril 2017**.

- **priorité aux fonctionnaires**, agents titulaires de catégorie B ou B+ de la fonction publique de l'Etat ou de la fonction publique territoriale par voie de détachement ou de mutation.

Le Parc national des Cévennes

Le Parc national des Cévennes couvre près de 2 700 km² avec un cœur protégé habité avoisinant les 950 km². Il est réparti sur 127 communes en Lozère, dans le Gard et aux confins de l'Ardèche, dont 110 sont des communes adhérentes à la charte du Parc. La diversité géologique, les contrastes climatiques et l'escarpement topographique ont fait de ce balcon du sud-est du Massif Central au-dessus de la Méditerranée un carrefour et un refuge pour toutes les formes de vie, du sauvage à l'humain, en étroite osmose.

La force de l'identité culturelle, la grandeur des paysages culturels, et la diversité des formes de vie, héritées de 5 000 ans d'agropastoralisme, lui ont valu successivement un classement en Parc national protégeant l'héritage, en Réserve de biosphère combinant conservation et développement, et récemment en Bien du Patrimoine Mondial pour faire perdurer ses paysages agropastoraux évolutifs et vivants.

L'établissement public a élaboré avec les partenaires locaux et nationaux, au premier rang desquels les communes, une charte, approuvée par décret du 8 novembre 2013, qui va faire vivre ce triple classement dans un projet de territoire à 15 ans.

L'établissement public compte 78,5 postes (en équivalent temps plein) au 1er janvier 2016.

Il possède en propre un patrimoine d'environ 15 000 m^2 de plancher bâti et près de 5 000 ha de terrain non bâti.

Le Parc national abrite une population de plus de 63 500 habitants. Leur répartition est contrastée : zones rurales à faible densité d'une part, secteurs sous influence urbaine d'autre part. Implanté dans une région peu peuplée et soumise pendant plus d'un siècle à un exode intense, le Parc connaît désormais une dynamique migratoire positive, amorcée dans les années 90.

Le cœur abrite environ 700 habitants permanents, population qui triple en période estivale sur 55 communes. Il compte 250 lieux-dits habités, 50 pouvant potentiellement être restaurés et plus d'un millier de bâtiments traditionnels d'origine agricole, certains en usage, la plupart abandonnés. Ce patrimoine exceptionnel, typique d'une longue tradition agricole du sud Lozère et des Cévennes gardoises, a été principalement façonné à partir de trois roches : le granite, le schiste et le calcaire.

Le patrimoine architectural du Parc national est protégé par une réglementation unique en France : d'une part le décret du Parc national qui fixe, notamment, le régime d'autorisation de restauration, de construction et de travaux dans le cœur du parc ; d'autre part des modalités de préconisations architecturales et paysagères. Ces « règles d'esthétiques ou art de bâtir dans le cœur » explicitent les volumes et les formes à préserver ou imiter, les matériaux à utiliser, la manière d'implanter les ouvrages linéaires ou ponctuels tels que les routes et les chemins agricoles ou forestiers, les antennes téléphoniques, etc.

L'objectif de cette réglementation est double : faire en sorte que les bâtiments restaurés conservent leur aspect originel et que les ouvrages divers préservent le caractère du paysage. L'un des enjeux des années à venir est de poursuivre la préservation de ce bâti remarquable tout en l'adaptant à deux exigences de la vie moderne : le confort et l'économie d'énergie.

Positionnement du poste au sein de l'établissement

Outre la direction et le secrétariat général, l'établissement public est organisé autour de trois services : Connaissance et Veille du territoire / Développement durable / Accueil et sensibilisation.

Il est présent à Florac (siège) et sur 4 massifs : Aigoual / Causses-Gorges / Mont-Lozère / Vallées cévenoles.

Le poste de technicien(ne) Travaux est à pourvoir au sein du pôle Architecture-Urbanisme-Paysage du service Développement durable.

Le poste est basé au siège de l'établissement, à **Florac Trois-Rivières**.

Le **service Développement durable** comprend trois pôles : Forêt / Agri-environnement / Architecture-Urbanisme-Paysage et rassemble 18 personnes dont 8 affectés à des massifs.

Il est chargé notamment de :

- la politique en matière d'eau,
- la politique en matière de chasse, de pêche et de cueillette,
- la politique agri-environnementale, notamment l'agropastoralisme (Pôle Agri-environnement),
- la politique forestière du parc (Pôle Forêt),
- la politique architecturale du parc (Pôle Architecture-Urbanisme-Paysage),
- la politique en matière d'urbanisme (Pôle Architecture-Urbanisme-Paysage),
- la politique de préservation des paysages (Pôle Architecture-Urbanisme-Paysage),
- les travaux relatifs au patrimoine immobilier du parc (Pôle Architecture-Urbanisme-Paysage),
- l'instruction et le suivi des demandes d'autorisation dans tous ces domaines.

Le **pôle Architecture-Urbanisme-Paysage** est chargé de la définition, de la mise en œuvre de la politique architecturale et urbaine, et de la préservation des paysages. Il gère également les travaux relatifs au patrimoine immobilier du parc.

Piloté par la chef de service, il rassemble trois architectes, un chargé de mission Urbanisme et Paysage, un technicien Patrimoine immobilier.

Dans son domaine, il est notamment chargé de l'application de la réglementation en cœur de parc.

Missions

Placé sous l'autorité hiérarchique de la chef de service, le technicien Travaux travaille sur l'ensemble des 4 massifs du Parc national.

Il est chargé sur chaque massif, sous le contrôle de la chef de service :

- de l'instruction administrative des demandes de travaux (routes et chemins, adductions d'eau potable, réseaux secs de téléphonies et d'électricité…) dans le cœur du Parc national : surveillance des délais, rédaction des synthèses des avis des services pour les référents du conseil scientifique du PNC, conseils et suivis techniques avec les pétitionnaires…,
- de la rédaction des arrêtés et avis conformes à la signature de la directrice de l'établissement,
- d'assurer le suivi des travaux et éventuellement les démarches de police administrative.

A compter de mai 2018 (départ en retraite du technicien Patrimoine immobilier), il prendra en charge tout ou partie de la gestion du patrimoine immobilier de l'établissement en lien avec la régie technique :

- la gestion courante des propriétés de l'établissement sur les massifs,
- en tant que de besoin et selon compétences, un appui aux chargés de mission Architecture et Travaux pour le suivi des programmes immobiliers de l'établissement.

Pour mener à bien ses missions :

- il participe aux réunions du pôle Architecture-Urbanisme-Paysage,
- il participe en tant que de besoin aux réunions du service Développement durable et aux réunions de massif,
- il travaille en étroite collaboration avec les autres agents des massifs et veille à la bonne circulation des informations,
- il travaille en étroite collaboration avec les autres services et notamment le secrétariat général pour la gestion de l'immobilier.

Poste avec une forte composante de terrain, d'autonomie, de conception spatiale et technique, de suivi de chantier. De nombreux déplacements sont à prévoir.

Compétences recherchées

- Expertise en travaux publics et en bâtiment et bonnes connaissances du dessin, et de la construction en général (métré, étude de prix…),
- Pratique des logiciels de bureautique et de SIG,
- Notions sur le droit de l'urbanisme et de l'administration du droit des sols,
- Bonne connaissance du monde rural,
- Sensibilité à l'environnement et à la protection de la nature,
- Goût du contact, aisance relationnelle et de la négociation,
- Bonnes capacités rédactionnelles et aptitude au travail en équipe,
- Grande rigueur dans l'organisation et esprit d'initiative et de créativité.

Statut, diplômes, expérience et niveau de formation souhaité

- Expérience professionnelle de 6 ans minimum,
- Expérience de conduite et de coordination (OPC) de chantier dans les domaines des travaux publics et du bâtiment,
- Priorité aux titulaires de catégorie B de la fonction publique de l'Etat ou de la fonction publique territoriale, par voie de détachement ou de mutation,
- Permis de conduire B,
- Diplôme type géomètre, économiste du bâtiment, BTS travaux

Modalités de dépôt des candidatures

Les candidats adresseront une lettre de motivation, un curriculum vitae, un dossier technique personnel (« book »), ainsi qu'un arrêté de situation administrative, **avant le 24 mars 2017 au soir.**

- **par courriel avec accusé de réception à : carine.thomas@cevennes-parcnational.fr**
- ou, le cas échéant, par courrier à l'attention de Mme la Directrice,
  Parc national des Cévennes, 6 bis place du Palais 48400 FLORAC TROIS RIVIERES

Une première sélection des candidats se fera sur dossier.

La direction convoquera les candidats sélectionnés pour les auditionner **le 31mars 2017**.

Toute personne ayant fait acte de candidature sera informée par courriel des suites données à cet appel à candidature.

Pour toute information complémentaire s'adresser à :

Mme Marie-Hélène GRAVIER, chef de service Développement durable,
04 66 49 53 69 – marie-helene.gravier@cevennes-parcnational.fr
ou
Mme Céline BILLAULT, secrétaire générale,
04 66 49 53 28 - celine.billault@cevennes-parcnational.fr

Parc national de Port-Cros

APPEL DE CANDIDATURES

Le Parc national de Port-Cros, établissement public à caractère administratif sous tutelle du Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, recrute un agent sous **contrat à durée déterminée du 1er mars 31 mai 2017**
pour son service

Tourisme durable, découverte et valorisation des patrimoines

Rappel du contexte :
Créé le 14 décembre 1963, le Parc national de Port-Cros a une longue expérience de la gestion des milieux insulaires littoraux et marins de Méditerranée.
Outre l'île de Port-Cros, son action s'étend également sur l'île de Porquerolles ainsi qu'auprès d'espaces littoraux qui lui sont confiés en gestion, appartenant notamment au Conservatoire du littoral.
En application de la Loi du 14 avril 2006 portant réforme des parcs nationaux, le Parc national de Port-Cros s'est doté d'une charte, approuvée par le décret n° 2015-1824 du 30 décembre 2015, dont l'aire optimale d'adhésion s'étend sur le territoire du littoral varois compris entre les communes de La Garde, à l'ouest, et Ramatuelle, à l'est. Cinq communes ont adhéré à la charte : La Garde, Le Pradet, Hyères, La Croix-Valmer et Ramatuelle.
Cette charte et ses six ambitions, rapprochent dans un même projet d'ensemble à moyen terme les politiques de protection du patrimoine naturel dans les cœurs et de développement local durable dans l'aire d'adhésion et dans l'aire maritime adjacente.

Missions :
Sous la responsabilité hiérarchique de la cheffe de service « Tourisme durable, découverte et valorisation des patrimoines » vous assurerez les missions suivantes :

- Animation éditoriale du magazine du Parc national (animation du comité éditorial, choix des sujets, lien avec les prestataires, relecture, suivi de fabrication)
- Créer, réaliser, mettre à jour des supports de communication
- Coordonner la programmation estivale de l'établissement
- Assurer l'organisation des manifestations culturelles et protocolaires : Objectifs grand large, journées nationales, signatures de convention.. (programmation, logistique, suivi budgétaire...)
- Concevoir et mettre en œuvre une communication adaptée aux événements
- Réaliser ponctuellement des flyers, affiches, cartons d'invitation
- Mise à jour du site internet et garantir la présence de l'établissement sur les réseaux sociaux…
- Assurer les relations presse (communiqués, accueil..)
- Assurer le suivi éditorial et la production de livres et de films de commande

- Contribuer aux différentes missions du service
- Gérer le budget relatif à ses actions

Profil

- Formation supérieure dans le domaine de la communication et de l'événementiel
- Maîtrise de la chaîne graphique
- Savoir gérer des projets en transversalité
- Sens de l'organisation et de l'anticipation
- Esprit créatif
- Très bonne capacité rédactionnelle,
- Grande disponibilité pour des réunions en soirées ou le week-end en fonction des événements
- La connaissance de l'environnement et des espaces naturels est un plus

Expérience et niveau de formation souhaité

•formation niveau master
• une première expérience dans le domaine est souhaitée

Conditions particulières :

Poste, basé au Castel Sainte Claire à Hyères.
Fréquents déplacements sur les îles et la zone côtière . Permis B indispensable. (véhicule fourni).
Travail WE et jours fériés occasionnel

Démarches à accomplir :

Adresser une lettre de candidature faisant ressortir la motivation et un curriculum-vitae détaillé ainsi que le dernier arrêté d'élévation d'échelon à :

Madame la directrice du parc national de Port-Cros
181, allée du Castel Sainte Claire
BP 70220
83406 – HYERES CEDEX

en précisant « **recrutement Chargé(e) de mission communication»** sur l'enveloppe.

Poste à pourvoir le : 1er mars 2017.

Date limite de dépôt des candidatures :

19 février 2017, le cachet de la poste faisant foi.

Modalité de sélection :

La présélection des candidats se fera sur dossier.
Le choix définitif interviendra après une séance d'audition des candidats pré-sélectionnés.
Les auditions des candidats sélectionnés auront lieu le 24 février 2017 à Hyères (83).

Pour renseignements complémentaires sur la mission :

Mme Christine Graillet, cheffe du service Tourisme durable, découverte et valorisation des patrimoines : christine.graillet@portcros-parcnational.fr (Tél. : 04.94.12.89.03)

APPEL DE CANDIDATURES

Le Parc national de Port-Cros, établissement public à caractère administratif sous tutelle du Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, recrute par voie d'affectation (PNA) ou de détachement à compter du 1er juin 2017 un **agent titulaire de catégorie A de la fonction publique**, relevant du corps des attachés, qui sera chargé des fonctions de

Chargé(e) de mission « Accueil et valorisation des patrimoines »

La personne recrutée sera chargée de définir et conduire la stratégie d'accueil et de valorisation des patrimoines du parc national au regard de sa charte, sous la responsabilité de la cheffe de service. Le/la titulaire du poste secondera la cheffe de service et participera à la conception, à la mise en œuvre de la stratégie du service.

Rappel du contexte :
Créé le 14 décembre 1963, le Parc national de Port-Cros a une longue expérience de la gestion des milieux insulaires littoraux et marins de Méditerranée.
Outre l'île de Port-Cros, son action s'étend également sur l'île de Porquerolles ainsi qu'auprès d'espaces littoraux qui lui sont confiés en gestion, appartenant notamment au Conservatoire du littoral.
En application de la Loi du 14 avril 2006 portant réforme des parcs nationaux, le Parc national de Port-Cros s'est doté d'une charte, approuvée par le décret n° 2015-1824 du 30 décembre 2015, dont l'aire optimale d'adhésion s'étend sur le territoire du littoral varois compris entre les communes de La Garde, à l'ouest, et Ramatuelle, à l'est. Cinq communes ont adhéré à la charte : La Garde, Le Pradet, Hyères, La Croix-Valmer et Ramatuelle.
Cette charte et ses six ambitions, rapprochent dans un même projet d'ensemble à moyen terme les politiques de protection du patrimoine naturel dans les cœurs et de développement local durable dans l'aire d'adhésion et dans l'aire maritime adjacente.

Positionnement du poste au sein de l'établissement public
Outre la direction et le secrétariat général, l'établissement public est organisé autour de six services et quatre secteurs territoriaux.
Le poste de Chargé(e) de mission Accueil et valorisation des patrimoines est rattaché au service« Tourisme durable et valorisation des patrimoines » (5 personnes)
Il a en charge : la valorisation des patrimoines naturel et culturel à travers le système de découverte du Parc national, les politiques touristique et culturelle du parc, l'accueil et la première information des visiteurs, les programmes d'animation et d'éducation à l'environnement, et la communication du Parc national, y compris institutionnelle.

Principales missions :
Le /la titulaire du poste est notamment chargé(e) des activités suivantes:
- Seconder la cheffe de service dans la réalisation de ses missions et participer à la conception, à la mise en œuvre de la stratégie du service

- Assurer l'intérim en cas d'absence de la cheffe de service et dans ce cadre animer et coordonner l'équipe
- Prendre en charge le pilotage de certains projets structurants et dans ce cadre assurer notamment les activités suivantes :

- la définition et la mise en œuvre du système d'interprétation
- la réflexion et organisation stratégique générale pour une optimisation de l'ouverture au public des sites du Parc
- la coordination de la gestion des espaces muséographiques et boutiques gérés directement par le parc national sur le plan stratégique, technique et financier
- la création de supports de communication, d'information ou d'interprétation :
- la coordination des travaux de création de certaines éditions (films, expositions, magazine du parc national, communication digitale, plaquettes, produits d'édition.
- les relations avec les médias (communiqués, autorisations, accueil...)
- le suivi du budget dédié à son champ d'intervention

.

Pour mener à bien ses missions :

• il(elle) participe aux réunions (internes et avec la tutelle Agence Française pour la Biodiversité)
• il(elle) veille à assurer un contact régulier avec les représentants des instances de l'établissement public sur les sujets qui le concernent,
• il(elle) assure la coordination des agents d'accueil et sensibilisation sur la mission dont il a la charge.

Pour toutes ces activités, il (elle) encadre un agent de catégorie C et peut être amené(e) à encadrer des stagiaires ou des contractuels à durée déterminée. Il(elle) travaille en transversalités avec les membres de équipes et les services.
Des déplacements sont à prévoir sur le territoire du parc national et ponctuellement à l'échelle régionale ou national.

Profil du candidat :

- Capacité à travailler en mode projet, en transversalité et avec une pluralité de partenaires,
- Capacité à piloter en autonomie les projets dont il/elle a la charge
- Goût du contact et aisance relationnelle,
- Esprit d'initiative, dynamisme, synthèses et organisation, autonomie,
- Très bonnes compétences en matière d'animation, médiation et valorisation de patrimoine intégrant des enjeux touristiques et de développement du territoire
- Bonnes capacités de communication, de négociation et d'animation de réseau
- Aptitude au travail en équipe à l'encadrement
- Esprit d'initiative, sens des responsabilités et de l'intérêt général

Statut, expérience et niveau de formation souhaité

Fonctionnaire titulaire de catégorie A disposant d'une expérience de 3 ans minimum dans le domaine de la médiation/valorisation des patrimoines

Conditions particulières :

- Poste, basé au Castel Sainte-Claire à Hyères (83)
- Fréquents déplacements sur les îles et la zone côtière
- Permis B indispensable (véhicules de service à disposition des personnels)
- Travail WE et jours fériés occasionnel

Démarches à accomplir :
Adresser une lettre de candidature faisant ressortir la motivation et un curriculum-vitae détaillé ainsi que, au risque que la candidature ne soit pas prise en considération, le dernier arrêté d'élévation d'échelon à :

Madame la Directrice par intérim du Parc national de Port-Cros
181, allée du Castel Sainte Claire
BP 70220
83406 – HYERES CEDEX

en précisant « **recrutement Chargé(e) de mission Accueil et valorisation des patrimoines»** sur l'enveloppe.

Poste à pourvoir le :
1er juin 2017.

Date limite de dépôt des candidatures :
Vendredi 31 mars 2017, le cachet de la poste faisant foi.

Modalité de sélection :
La présélection des candidats se fera sur dossier.
Le choix définitif interviendra après une séance d'audition des candidats présélectionnés.
Les auditions des candidats sélectionnés auront lieu au cours du mois d'avril 2017 à Hyères.

Pour renseignements sur le poste à pourvoir :
Mme Christine Graillet, cheffe du service Tourisme durable et valorisation des patrimoines
Courriel : christine.graillet@portcros-parcnational.fr
Tél. : 04.94.12.89.03

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

FranceAgriMer - 12 rue Henri Rol-Tanguy – TSA 20002 – 93555 Montreuil Cedex

Agence comptable

Fondé(e) de pouvoir

N° du poste : 170284	**Catégorie : A+**
Cotation parcours professionnel : 3	**Groupe RIFSEEP si corps des attachés : 1** **Groupe RIFSSEP si corps des administrateurs civils : 1** **Localisation : Montreuil (93)**

Poste vacant

Présentation de l'environnement professionnel	FranceAgriMer, établissement public administratif placé sous la tutelle du ministère chargé de l'agriculture, participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la pêche. Ses missions consistent principalement à éclairer les acteurs économiques de ces filières (veille économique, suivi de marchés), à contribuer à leur orientation (plans stratégiques, dialogue interprofessionnel, organisation), à accompagner leurs projets économiques (mesures communautaires et nationales, investissements d'avenir, mesures de crise conjoncturelle,..). Une soixantaine d'agents de l'établissement concourent aux missions de l'agence comptable, qui se caractérisent par l'importance des opérations sur crédits communautaires (environ 500M€/an).
Objectifs du poste	Assister l'agent comptable dans l'organisation et le pilotage de l'agence comptable. Préparer, accompagner les décisions essentielles au fonctionnement des activités comptables et financières, en évaluer l'impact ; contribuer à la modernisation et au renforcement de l'efficience de l'établissement dans le domaine de responsabilité de l'agence comptable.
Description des missions à exercer ou des taches à exécuter	Aux côtés de l'agent comptable : - Coordonner et animer les équipes (environ 60 agents) ; préparer les évolutions d'organisation permettant de renforcer l'efficience et de favoriser les adaptations des services aux évolutions de contexte professionnel ; - Assurer la responsabilité des moyens et des objectifs confiés à l'agent comptable et veiller à la qualité des activités ; - Piloter les chantiers de modernisation des outils et des méthodes, qu'il s'agisse des évolutions induites par le décret GBCP, de la dématérialisation, de la mise œuvre du plan d'action contrôle interne..
Champ relationnel du poste	Tous les services gestionnaires de l'établissement - Cour des Comptes française et européenne - C3OP – DGFIP – MAAF (SG/DGPE)

Compétences liées au poste	**Savoirs :**	**Savoir-faire :**
	– Maitrise de la gestion et des règles de la comptabilité publique ; – Connaissance des problématiques financières et comptables ; – Connaissance de la règlementation communautaire ;	– Capacité managériale éprouvée ; – Capacité à travailler en équipe ; – Capacité à la conduite de projets ; – Capacité d'analyse, rigueur ; – Sens de l'organisation ; – Créativité, intérêt pour la modernisation de l'action publique.

Personnes à contacter	Pierre FOND, AGFIP, Agent comptable — Tél. : 01-73-30-23-00 pierre.fond@franceagrimer.fr Eric ALLAIN, Directeur général eric.allain@franceagrimer.fr Dany GAIGNIOT, chef de l'unité développement des RH — Tél. : 01.73.30.34.01 mobilite@franceagrimer.fr

Date limite de dépôt de candidature : vendredi 10 mars 2017

Date : 14/02/2017

Poste à pourvoir	**Technicien de laboratoire mycobactéries (H/F)**
Catégorie d'emploi	**Agent contractuel de catégorie 3 ou agent titulaire de catégorie B**
Type de contrat	**Contrat à durée indéterminée, détachement, affectation**
Localisation	**Maisons-Alfort (94)**
Prise de fonction	**Dès que possible**
Rémunération	***selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.***

L'AGENCE ET L'ENTITÉ D'AFFECTATION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, de la Consommation, de l'Environnement, de la Santé et du Travail. Elle intervient dans les domaines du travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux avec un objectif prioritaire : contribuer à assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs.
Pour élaborer des recommandations de santé publique, l'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante, pluridisciplinaire, collective et contradictoire. Elle s'appuie sur un réseau de 11 laboratoires de référence et de recherche sur 18 sites. Ils ont des missions d'expertise, de surveillance épidémiologique, d'alerte et de conseil scientifique et technique. Ils assurent, ainsi, un rôle essentiel dans la qualification des dangers par la collecte des données issues des réseaux de laboratoires agréés.

L'Anses en chiffres

- 1350 agents
- 800 experts extérieurs mobilisés
- 130 millions d'euros au budget annuel
- 8000 avis émis depuis 1999
- 80 mandats de référence nationale
- 250 publications scientifiques par an
- 100 doctorants et post-docs

Pour en savoir plus : www.anses.fr

Entité recruteuse

Laboratoire de santé animale, Maisons-Alfort
Unité des zoonoses bactériennes

Missions / contexte

L'Unité UZB du Laboratoire de santé animale de Maisons Alfort (25 personnels) s'intéresse aux affections bactériennes multi-espèces ayant une incidence sur la santé publique humaine et dont les conséquences économiques en élevage sont généralement importantes dont les mycobactérioses. L'Unité UZB est, en particulier, Laboratoire National de Référence pour la Tuberculose.

Dans ce cadre, les missions de l'Unité UZB consistent à améliorer, à harmoniser et à standardiser les méthodes de diagnostic.

DESCRIPTION DU POSTE

Missions

Sous l'autorité du chef d'unité, le technicien sera en charge des activités de bactériologie et biologie moléculaire, principalement pour les pathogènes responsables des mycobactérioses.

Activités

- Analyses bactériologiques (en lien ou non avec des enquêtes épidémiologiques), gestion des dossiers d'appui technique, saisie informatique de données de résultats analytiques, rédaction de protocoles et de rapports techniques.
- Recherche et validation de nouvelles techniques de diagnostic de biologie moléculaire appliquées aux bactéries.
- Formations de stagiaires français et étrangers dans le domaine.
- Gestion des activités et suppléance des personnels d'assistance technique.
- Fonctions de coordination transversale possibles.
- Participation à la production technique de l'unité UZB, principalement pour les mycobactéries, en lien avec la responsable et ses collaborateurs scientifiques et techniques

Conditions particulières

- Etat de santé compatible avec la manipulation des animaux de laboratoire et avec le port d'équipement de protection individuelle (combinaison, masque type FFP2, gants, sur-chaussures, charlotte) pour un travail en zone de laboratoire de niveau 3 (hautement protégé)
- Manipulation potentiellement de produits dangereux nécessitant un respect strict des procédures.
- Accord pour un suivi médical spécifique

PROFIL RECHERCHÉ

Diplômes requis : Bac +2/+3

De type BTS/DUT en biologie, ayant une formation en bactériologie et en biologie moléculaire souhaitée
Minimum Bac

Expériences similaires

Expérience en laboratoire souhaitée si possible en bactériologie

Compétences

- Expérience en laboratoire souhaitée, si possible en bactériologie et biologie moléculaire.
- Connaissance de l'immunologie souhaitée.
- Bonne connaissance, et si possible formation acquise, en assurance qualité et sur les risques biologiques.
- Aptitude au travail en équipe, pour des tâches très diverses,
- Compréhension et respect des procédures écrites et des prescriptions.
- Vigilance sur les règles d'hygiène et sécurité.
- Maitrise des logiciels bureautiques courants (WORD, EXCEL).
- Bonne connaissance de l'anglais souhaitée.

POUR POSTULER

Date limite de réponse : 7 mars 2017

Renseignements sur le poste : Maria-Laura Boschiroli (maria-laura.boschiroli@anses.fr), Claire Ponsart (claire.ponsart@anses.fr)

Adresser les candidatures par courriel (lettre de motivation + cv) **en indiquant la référence 2017-018 à :** recrutement@anses.fr